

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS

2021



L'avenir de vos déchets commence
chez vous !



SOMMAIRE

Dans la continuité des messages que nous véhiculons et de notre identité, nous avons fait le choix de limiter notre impact environnemental pour la réalisation de notre rapport annuel 2021. Une nouvelle fois trois choix ont été retenus.

Tout d'abord, il était essentiel pour **Valor3e** d'utiliser un papier à la fois recyclé et recyclable. Ce papier est conçu par des usines situées en Europe certifiées : Ecolabel EU, ISO 14 001, ISO 50 001, TCF (sans chlore), FSC® et conforme au règlement européen REACH sur le suivi des substances dangereuses et nocives.

Ensuite, nous avons pris soin de choisir un imprimeur engagé, garanti par le label ImprimVert et la démarche PEFC et FSC®. Le personnel est formé afin d'adopter une démarche respectueuse de l'environnement. Toutes les chutes de papiers liées à la conception de ce document sont recyclées. Des encres non toxiques sont utilisées pour l'impression.

Enfin, pour assurer une cohérence à cette démarche, **Valor3e** a décidé de travailler avec une entreprise locale. Ainsi, l'empreinte carbone est réduite de par des transports limités puisque l'entreprise se situe à moins de 20 km du siège.



Edito du Président

p. 05

Présentation du Syndicat

p. 06 à 15

Les faits marquants 2021

p. 16 à 19

Données financières 2021

p. 20 à 23

Les déchets traités en 2021

p. 24 à 33

ÉDITO

Le mandat 2020 - 2026 en matière de déchets est un mandat particulier. Débuté avec la pandémie de COVID-19, de nombreuses évolutions vont voir le jour sur ces six années.

L'augmentation de la fiscalité liée aux déchets

En 2021, le premier sujet rencontré est celui de la hausse des prix de traitement. Ceci est lié à l'augmentation vertigineuse de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP). Par exemple, celle payée sur l'enfouissement va passer de 18 € en 2020 à 65 € en 2025, celle sur l'incinération passe de 3 € à 15 € sur la même période. La hausse connue en 2021 représente +30% par rapport à 2020 pour les déchets enfouis. Quant à l'incinération c'est quasiment une multiplication par trois en un an par rapport à 2020. Toutes ces hausses doivent être supportées par Valor3e et ses collectivités adhérentes. Malgré tous les efforts faits pour limiter les tonnages, la hausse imposée par l'État se répercute forcément sur les tarifs facturés aux habitants du territoire.

La combinaison des lois AGEC et Climat et Résilience fait peser de nombreuses menaces sur les filières de traitement. En l'état actuel le mouvement de rejet du tri-compostage va trouver son point d'orgue en 2026 avec la fin programmée de la production de compost à partir des ordures ménagères résiduelles. En parallèle, et dès 2024, la gestion des biodéchets va nécessiter la mise en place de nouvelles filières de traitement et de valorisation.

Ces deux éléments vont venir rajouter des coûts supplémentaires au service public de gestion des déchets.

Tout cela doit nous engager plus fortement vers la massification des tonnages et des flux pour bâtir des filières de traitement qui soient économiquement viables et environnementalement performantes.

Définir l'avenir

Pour travailler sur ces sujets, **Valor3e** anticipe les futures évolutions en réfléchissant activement à l'organisation future du service public au sein de son territoire.

Pour cela en 2021 ont été lancées une étude sur les biodéchets et une étude sur les compétences exercées par **Valor3e** et par ses EPCI adhérents.

Pour piloter ces études, le comité syndical s'est structuré autour de groupes de travail afin de partager nos expériences, d'échanger les points de vue, et de définir ensemble les évolutions à venir. Ces groupes sont composés de manière paritaire pour que chaque collectivité y soit représentée par des élus et des techniciens. Chaque groupe de travail est animé par un des Vice-Présidents qui m'entoure.

L'année 2021 est donc riche de tous ces événements qui viennent influencer sur l'organisation quotidienne du traitement des déchets.

D'ici la fin de ce mandat les années vont s'enchaîner avec un travail soutenu pour réinventer le service public de gestion des déchets que connaissent les habitants de notre territoire.

Cédric VAN VOOREN
Président du Syndicat Mixte **Valor3e**



PRÉSENTATION DU SYNDICAT



L'histoire

Le Syndicat Mixte **Valor3e** est né le **1^{er} janvier 2006**. Il est le fruit de l'union de plusieurs collectivités situées en Maine-et-Loire et en Loire-Atlantique. **Valor3e** ce sont plus de 330 000 habitants vivant sur 59 communes.

Depuis 2009 le syndicat assurait la gestion des **ordures ménagères résiduelles**. En 2017, **Valor3e** s'est vu doter d'une nouvelle compétence : la gestion du tri des **déchets ménagers recyclables**.

La gouvernance de **Valor3e** est assurée par un comité syndical composé d'élus. Il est l'organe délibérant principal qui décide des grandes orientations concernant le traitement et la valorisation des déchets ménagers sur le territoire de **Valor3e**.

Les adhérents de Valor3e



CA Agglomération du Choletais
www.agglo-choletais.fr



CA Clisson Sèvre et Maine Agglo
www.clissonsevremaine.fr



CC Sèvre & Loire
www.cc-sevreloire.fr



CA MaugesCommunauté
www.maugescommunaute.fr

Le territoire et la population de Valor3e

LÉGENDE

Nombre d'habitants DGF au 31/12/2021



+ LE SAVIEZ-VOUS ?

Au niveau régional, **Valor3e** assure le traitement des déchets ménagers de près d'un habitant de la Région des Pays de la Loire sur 10.

PRÉSENTATION DU SYNDICAT



Le comité syndical

Le comité syndical est l'organe délibérant de Valor3e. Toutes les grandes orientations et décisions liées au traitement et à la valorisation des déchets ménagers sur le territoire de Valor3e sont décidées par le comité syndical.

Le comité syndical se compose de 21 membres.

La répartition des sièges du comité syndical est faite selon la population de chaque structure intercommunale adhérente :

- **Communauté de communes Sèvre & Loire :**
4 délégués titulaires et 1 délégué suppléant
- **Clisson Sèvre et Maine Agglo :**
5 délégués titulaires et 3 délégués suppléants
- **Communauté d'Agglomération du Choletais :**
6 délégués titulaires et 3 délégués suppléants
- **Mauges Communauté :**
6 délégués titulaires et 3 délégués suppléants

Tout au long de l'année le comité syndical est amené à **délibérer et trancher** sur plusieurs sujets :

- Le budget et les tarifs de traitement des déchets
- Les marchés publics
- Les conventions et partenariats
- Les équipements

Durant l'année 2021 quelques changements ont eu lieu concernant les élus qui composent le comité syndical :

POUR L'AGGLOMÉRATION DU CHOLETAIS



JEAN-FRANÇOIS
BAZIN



CHRISTINE
DECAENS



MARIE-CHRISTINE
GALY



ANNICK
JEANNETEAU



CHRISTOPHE
PIET



CÉDRIC
VAN VOOREN

POUR MAUGES COMMUNAUTÉ



GILLES
PITON



CHANTAL
GOURDON



ISABELLE
HAIE



ISABELLE
BILLET



CHRISTIAN
LAURENDEAU



CATHERINE
HALGAND

POUR CLISSON SÈVRE MAINE AGGLO



PHILIPPE
BRETAU



SUZANNE
DESFORGES



STÉPHANE
ENTEME



AGNÈS
PARAGOT



DANIÈLE
GADAIS

POUR SÈVRE & LOIRE



XAVIER
RINEAU



ISABELLE
ROUSSELOT



CHRISTIAN
LUNEAU



JEAN-LUC
GAULTIER

PRÉSENTATION DU SYNDICAT

Le bureau

Pour appuyer le comité syndical, **Valor3e** a formé le bureau du syndicat. Il s'agit d'un organe restreint composé du président, des vice-présidents ainsi que des membres du bureau. Son objectif est de préparer les différents dossiers en amont des comités syndicaux. Il est le moteur dessinant la ligne politique de **Valor3e**.



**Cédric
VAN VOOREN**

Président



**Gilles
PITON**

1^{er} Vice-Président
en charge du groupe
de travail Finances
et Recherches de
financements



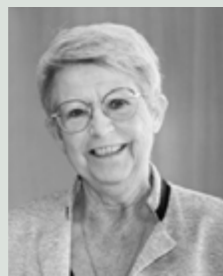
**Danièle
GADAIS**

2^e Vice-Président
en charge du
groupe de travail
Reconversion du
centre de tri de
Saint-Laurent-
des-Autels



**Xavier
RINEAU**

3^e Vice-Président
en charge du groupe
de travail Innovation
et nouveaux flux



**Annick
JEANNETEAU**

4^e Vice-Président
en charge du groupe
de travail Gestion
des transferts



**Christian
LAURENDEAU**

membre
du bureau



**Philippe
BRETAUDEAU**

membre
du bureau



**Jean-Luc
GAULTIER**

membre
du bureau



**Christophe
PIET**

membre
du bureau

Les groupes de travail

Afin d'optimiser son fonctionnement, **Valor3e** a constitué 5 groupes de travail. Ils ont pour but de préparer les décisions en amont des comités syndicaux. Les groupes de travail sont constitués d'élus, de techniciens des structures adhérentes, du personnel de l'équipe de **Valor3e** et le cas échéant de bureaux d'études. **Ils permettent la prise de décisions futures en validant ou non les orientations proposées ainsi que les études réalisées.**

Voici la constitution des groupes de travail actuels :

1. Renouveau du marché d'exploitation de Bourgneuf- en-Mauges

VAN VOOREN Cédric
BAZIN Jean-François
HALGAND Catherine
LUNEAU Christian
PARAGOT Agnès

2. Reconversion du centre de tri de Saint-Laurent-des-Autels

GADAIS Danièle
BILLET Isabelle
GALY Marie-Christine
GAULTIER Jean-Luc

3. Gestion des transferts

RINEAU Xavier
BRETAUDEAU Philippe
DECAENS Christine
LAURENDEAU Christian

4. Innovation et nouveaux flux

JEANNETEAU Annick
ENTEME Stéphane
GOURDON Chantal
PIET Christophe
ROUSSELOT Isabelle

5. Finances et recherches de financements

PITON Gilles
DESFORGES Suzanne
DUCHIER William
HAIE Isabelle
PIET Christophe



PRÉSENTATION DU SYNDICAT



L'équipe de Valor3e

Le syndicat mixte **Valor3e** est composé de 5 personnes : un directeur, un responsable administratif et financier, une assistante administrative, une chargée de mission et un chargé de communication.



Cédric VAN VOOREN
Président



Vincent VÉRON
Directeur



Sylvain MAUDET
Responsable administratif et financier



Sylvie BOIDRON
Assistante administrative

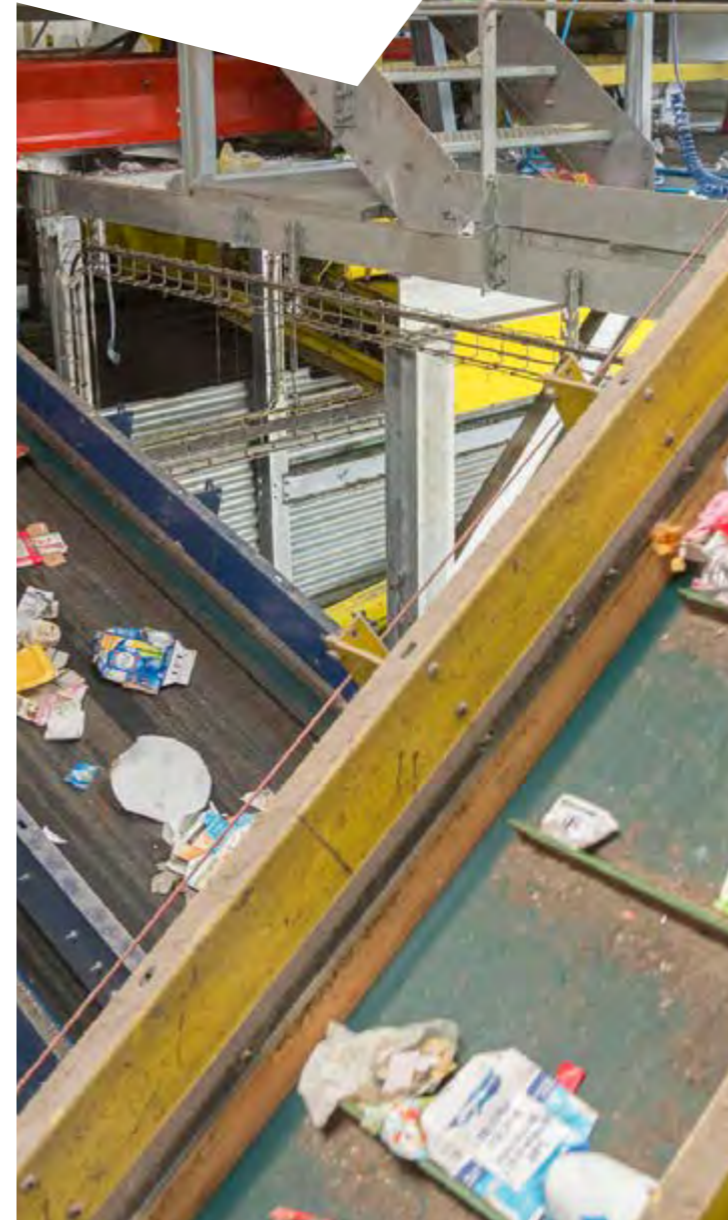


Agathe BOILEAU
Chargée de mission



Mathieu BOURASSEAU
Chargé de communication

NOS MISSIONS ET ÉQUIPEMENTS



Nos missions

Valor3e n'exerce que les compétences qui lui sont confiées par les collectivités adhérentes. Parmi ces compétences on retrouve le traitement et la valorisation des déchets ménagers recyclables issus de la collecte sélective et des ordures ménagères résiduelles.

Plus précisément **Valor3e** peut :

- Déterminer les orientations stratégiques
- Choisir le mode de traitement
- Réaliser des équipements
- Décider le mode de gestion des équipements

Toutes les autres compétences propres à la gestion des déchets hormis celles citées précédemment restent gérées par les collectivités adhérentes telles que la collecte sélective des déchets ou les déchèteries.

Afin de mener à bien ses missions **Valor3e** est doté d'équipements : **un centre de tri des déchets ménagers recyclables, un centre de tri-compostage et un quai de transfert.**

Le syndicat est propriétaire de ces équipements mais confie l'exploitation de chacune de ces infrastructures à un opérateur privé par l'intermédiaire d'un marché public.

Nos missions et équipements



LÉGENDE



CENTRE DE TRI
ST-LAURENT-DES-AUTELS



QUAI DE TRANSFERT
ST-GERMAIN-SUR-MOINE



UNITÉ DE COMPOSTAGE
BOURNEUF-EN-MAUGES



SIÈGE VALOR3E
LA SÉGUINIÈRE



Centre de tri des déchets recyclables à Saint-Laurent-des-Autels

Valor3e dispose d'un **centre de tri des déchets recyclables** situé à Saint-Laurent-des-Autels sur la commune d'Orée-d'Anjou. Ce centre **trie et valorise les déchets recyclables** des collectivités suivantes : Mauges Communauté, Clisson Sèvre et Maine Agglo, CC Sèvre & Loire, CC du Thouarsais et CC Airvaudais Val de Thouet.



Centre de tri-compostage de Bourgneuf-en-Mauges

Valor3e est également propriétaire d'un **centre de tri-compostage** situé à Bourgneuf-en-Mauges. Ce centre qui accueille les ordures ménagères en **valorise** une partie en compost normé distribué aux agriculteurs locaux.



Quai de transfert de Saint-Germain-sur-Moine

Valor3e a aussi un **quai de transfert** situé à Saint-Germain-sur-Moine. Il permet aux bennes à ordures ménagères du territoire de transférer leurs déchets vers de plus gros camions qui partiront vers les centres de traitement. Ainsi **l'empreinte carbone reste maîtrisée** car ce dispositif permet de réduire par 4 le nombre de camions en circulation.



LES FAITS MARQUANTS 2021



L'équipe de Valor3e s'agrandit !

Pour Valor3e, l'année 2021 a été synonyme de progression et de nouveauté. En effet, ceci s'illustre par l'augmentation de l'effectif de l'équipe de Valor3e avec l'arrivée de deux nouveaux membres : une chargée de mission et un chargé de communication.

Le syndicat mixte **Valor3e** qui est en charge du traitement et de la valorisation des déchets sur son territoire était jusqu'ici composé d'une équipe de 3 personnes : un directeur, un responsable administratif et financier ainsi qu'une assistante administrative.

Valor3e qui s'intéresse à la question **des biodéchets et du compostage** a souhaité mener des études en rapport avec ces sujets. En ce sens, **Valor3e** a fait le choix de recruter Madame Agathe BOILEAU en tant que **chargée de mission**. Ainsi depuis septembre l'équipe de **Valor3e** compte parmi ses membres une chargée de mission qui mène les études sur les biodéchets.

Valor3e œuvre localement pour **le traitement et la valorisation des déchets** depuis 2006. Néanmoins, le syndicat ne communiquait que très peu sur son activité et était peu connu localement. **Valor3e** a décidé de rompre avec ses anciennes habitudes afin de pouvoir communiquer pleinement sur son activité et augmenter sa notoriété.

En ce sens, le syndicat a recruté Monsieur Mathieu BOURASSEAU en tant que **chargé de communication** afin d'implémenter une communication régulière sur **Valor3e**.

SEPTEMBRE

Rapport CRC

En mars 2020, la Chambre Régionale des Comptes a annoncé lancer un contrôle des comptes et de la gestion du Syndicat Mixte **Valor3e**. Après 18 mois d'enquête, la CRC a rendu public son rapport d'analyse. Lors du Comité Syndical du 2 septembre 2021, les élus ont pris acte des recommandations émises par la CRC. Le Comité Syndical a voté à l'unanimité la mise en place de mesures pour répondre aux recommandations (études de compétences, Débat d'Orientation Budgétaire, biodéchets, amélioration de la transmission financière)

Recrutement d'une chargée de mission

Dans le cadre de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) qui exige une généralisation du tri à la source des biodéchets, **Valor3e** a décidé de recruter une chargée de mission. L'objectif est de mener une étude pour connaître les pratiques des habitants liées aux biodéchets, les freins et leurs attentes pour éventuellement aboutir sur un transfert de compétence.

NOVEMBRE

Lancement de la page Facebook

Après le recrutement d'un chargé de communication au sein de l'équipe de **Valor3e**, une stratégie digitale a été mise en place. **Valor3e** a fait le choix de se lancer sur les réseaux sociaux à travers Facebook. L'idée est de faire de cette page une référence en matières de déchets sur ce qui se passe dans les collectivités adhérentes.

Elle permet également de se tenir informé de l'actualité de **Valor3e** tout en ayant accès à des astuces liées au tri des déchets.

Rejoignez **Valor3e** sur Facebook



DECEMBRE

Présentation des résultats de l'étude biodéchets

Lors de la réunion du groupe de travail, Compost In Situ est venu présenter son activité de solution de plateforme de compostage. Les propositions de plateforme de compostage proposées par Compost In Situ semblent correspondre aux besoins de **Valor3e**.

Une visite de la plateforme de compostage de Compost In Situ située à la Chapelle-sur-Erdre a été planifiée.

La réalisation d'un audit concernant le compostage individuel a été évoqué. L'objectif est de pouvoir mesurer la part de compostage individuel sur le territoire de **Valor3e** via une enquête d'opinions.



LES FAITS MARQUANTS 2021

JANVIER

Le premier Comité Syndical de l'année

Le 21 janvier 2021 a eu lieu le premier Comité Syndical de l'année. Lors de cette réunion plusieurs points ont pu être abordés : mise en place d'une action sociale pour les agents, recrutement d'un stagiaire, le vote du budget primitif de 2021 et le lancement d'un marché public global sur performances afin d'évaluer les investissements nécessaires pour garantir la continuité du bon fonctionnement de l'usine de tri-compostage de Bourgneuf-en-Mauges.



FEVRIER

Les groupes de travail

Durant le mois de février, les premières réunions des groupes de travail ont eu lieu. **Valor3e** fonctionne avec 5 groupes de travail. Ils ont repris leurs réflexions sur les différents travaux engagés. Le programme d'actions 2021 est chargé avec de nombreux enjeux.

Il est question notamment de la reconversion de Saint-Laurent-des-Autels avec l'ouverture future d'UniTri (centre de tri interrégional). Plusieurs offres d'achat du site ont été reçues. Il y a également la préparation de la construction du futur quai de transfert de Cholet. En ce sens, une visite a été organisée pour aller voir le quai de transfert de Trivalis.



MARS

Le délestage de Saint-Laurent-des-Autels

Il a été constaté que le centre de tri des déchets recyclables de Saint-Laurent-des-Autels était saturé et n'était plus en mesure de traiter convenablement les tonnages réceptionnés. Il était donc impératif de trouver un exutoire pour traiter l'excédent de emballages du groupement **Valor3e** - Nord79.

Après l'analyse des offres soumises à **Valor3e**, il a été acté de procéder à l'envoi de cet excédent d'emballages vers le centre de tri Arc-en-Ciel 2034 situé à Couéron.



AVRIL

Construction d'une centrale photovoltaïque

Le centre de tri-compostage de Bourgneuf-en-Mauges procédait auparavant au traitement des déchets par l'enfouissement de ceux-ci. Depuis l'arrêt de l'enfouissement des déchets sur ce site, il a été décidé par **Valor3e** de mettre à profit ces espaces.

La construction d'une centrale photovoltaïque a été lancée. Ces panneaux sont implantés sur les anciens casiers d'enfouissement des déchets.



MAI

Changement de normes comptables

Le Comité Syndical a décidé de déposer une candidature pour le passage à la nouvelle norme comptable M57 en remplacement de la M14. Acceptée par la direction départementale des finances publiques **Valor3e** changera de normes comptables au 1^{er} janvier 2022.

Cette nouvelle norme comptable va permettre de renforcer la lisibilité des documents budgétaires en se rapprochant des normes comptables privées. L'arrêté des comptes sera simplifié avec la disparition des comptes de gestion et des comptes administratifs pour être remplacé par le compte financier unique.



JUILLET

Étude du transfert de compétence traitement

La Chambre Régionale des Comptes a informé le Syndicat Mixte **Valor3e** que celui-ci devait avoir la compétence totale sur le traitement des déchets. **Valor3e** a pris acte de cette observation et a lancé en conséquence une étude sur ce transfert de compétence.

Pendant le mois de juillet, **Valor3e** a procédé à l'audition des différents candidats qui s'étaient proposés pour réaliser cette étude de transfert de compétence.



SEPTEMBRE

Rapport CRC

En mars 2020, la Chambre Régionale des Comptes a annoncé lancer un contrôle des comptes et de la gestion du Syndicat Mixte **Valor3e**. Après 18 mois d'enquête, la CRC a rendu public son rapport d'analyse. Lors du Comité Syndical du 2 septembre 2021, les élus ont pris acte des recommandations émises par la CRC. Le Comité Syndical a voté à l'unanimité la mise en place de mesures pour répondre aux recommandations (études de compétences, Débat d'Orientation Budgétaire, biodéchets, amélioration de la transmission financière)

Recrutement d'une chargée de mission

Dans le cadre de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) qui exige une généralisation du tri à la source des biodéchets, **Valor3e** a décidé de recruter une chargée de mission. L'objectif est de mener une étude pour connaître les pratiques des habitants liées aux biodéchets, les freins et leurs attentes pour éventuellement aboutir sur un transfert de compétence.

NOVEMBRE

Lancement de la page Facebook

Après le recrutement d'un chargé de communication au sein de l'équipe de **Valor3e**, une stratégie digitale a été mise en place. **Valor3e** a fait le choix de se lancer sur les réseaux sociaux à travers Facebook. L'idée est de faire de cette page une référence en matières de déchets sur ce qui se passe dans les collectivités adhérentes.

Elle permet également de se tenir informé de l'actualité de **Valor3e** tout en ayant accès à des astuces liées au tri des déchets.

Rejoignez **Valor3e** sur Facebook



DECEMBRE

Présentation des résultats de l'étude biodéchets

Lors de la réunion du groupe de travail, Compost In Situ est venu présenter son activité de solution de plateforme de compostage. Les propositions de plateforme de compostage proposées par Compost In Situ semblent correspondre aux besoins de **Valor3e**.

Une visite de la plateforme de compostage de Compost In Situ située à la Chapelle-sur-Erdre a été planifiée.

La réalisation d'un audit concernant le compostage individuel a été évoqué. L'objectif est de pouvoir mesurer la part de compostage individuel sur le territoire de **Valor3e** via une enquête d'opinions.



DONNÉES FINANCIÈRES 2021



Le fonctionnement

Le principal fait marquant de 2021 est l'arrêt du fonctionnement financier du groupement de commandes passé avec quatre collectivités du nord Deux-Sèvres. En effet, depuis janvier 2021 chaque membre du groupement assure le paiement des prestations qui lui sont dues.

Ce changement a fait diminuer le budget de **Valor3e**. **Le chapitre budgétaire 011 qui représente à lui seul plus de 90% des dépenses de Valor3e a baissé de plus d'un million d'euros.** De 9 755 000 € en 2020, **Valor3e** a consacré 8 620 000 € en 2021 pour ces dépenses.

L'impact de la crise sanitaire ne s'est pas fait ressentir car toutes les installations de traitement ont fonctionné.

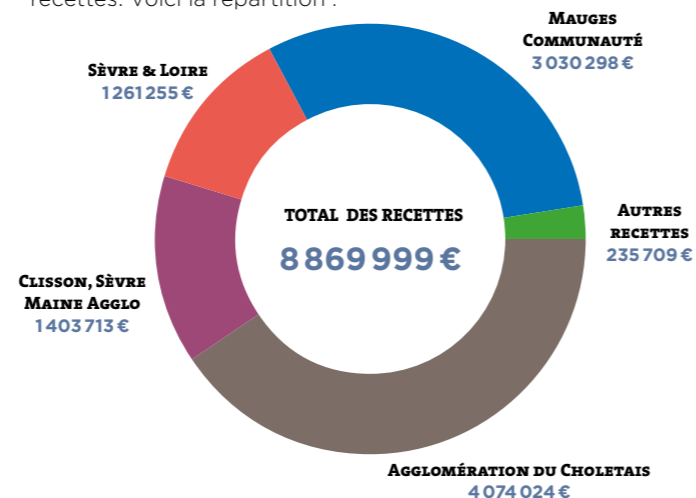
Les investissements

En 2021, **Valor3e** n'a pas réalisé d'investissements majeurs. Seules des opérations de renouvellement (informatiques et mobiliers) ont été menées.

Les autres investissements ont été des frais d'études pour accompagner **Valor3e** dans la définition des évolutions de ses sites.

Combien coûte Valor3e ?

Valor3e a émis pour près de 9 000 000 € de titres de recettes. Voici la répartition :



Répartition des dépenses de Valor3e

Pour exercer ses missions **Valor3e** dépense plusieurs millions d'euros chaque année. **Si ces sommes sont importantes le coût du service public reste maîtrisé et abordable.**

Ordures ménagères résiduelles	Déchets ménagers recyclables	Gestion de Valor3e
4 523 432 €/an	3 870 511 €/an	375 653 €/an
376 953 €/mois	322 543 €/mois	31 304 €/mois
13,39 €/hab	11,46 €/hab	1,11 €/hab

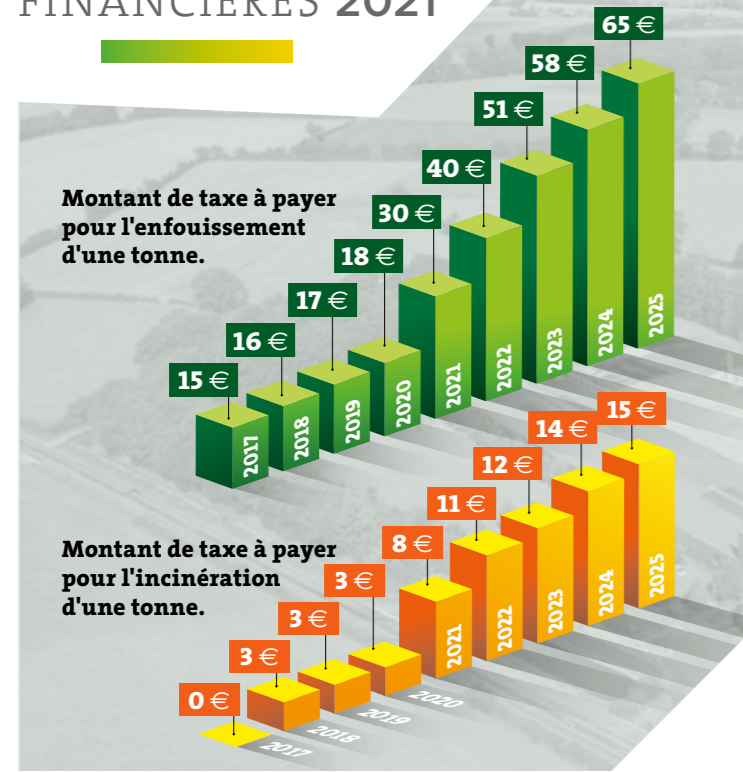
Lorsque Valor3e paie 100 euros pour acquitter ses dépenses réelles de fonctionnement, cela sert à payer :

LE SAVIEZ-VOUS ?

Traiter la poubelle noire ou trier la poubelle jaune représente pour chaque habitant de Valor3e 2€ par mois environ.



DONNÉES FINANCIÈRES 2021



La Taxe Générale sur les Activités Polluantes

La Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) devient une dépense prépondérante du budget de **Valor3e**.

Les augmentations passées et à venir représentent une part de plus en plus importante du budget dédié au traitement des ordures ménagères résiduelles.

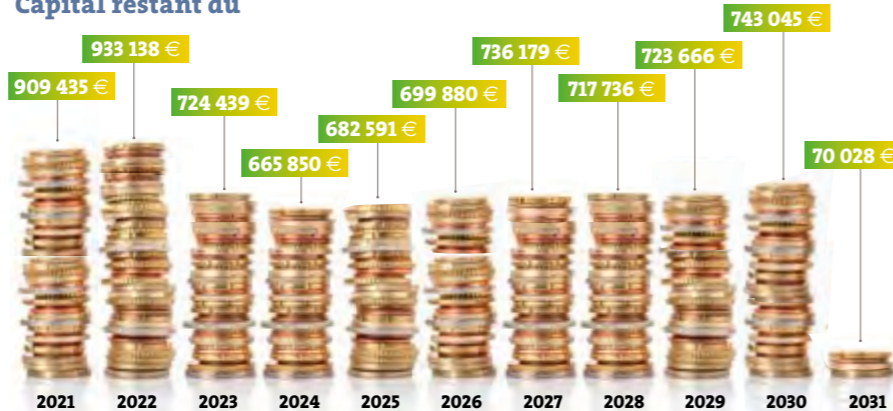
Sur le mandat 2020-2026, les taux vont ainsi être multipliés par 4 pour la taxe liée à l'enfouissement et par 2 pour la part liée à l'incinération. Les graphiques présentent les évolutions de coûts sur huit années pour mieux rendre compte de l'explosion de ces coûts.

Pour **Valor3e**, à tonnages constants c'est ainsi 400 000 € supplémentaires qu'il faudra consacrer à cette taxe, soit une augmentation d'environ 10 € la tonne traitée puisque **Valor3e** doit valoriser près de 39 000 tonnes chaque année.

+ LE SAVIEZ-VOUS ?

Facturée par les titulaires des marchés publics en même temps que la prestation de traitement, la TGAP est considérée par les services fiscaux comme une prestation de service. À ce titre, la TVA s'applique sur cette somme. Au final, on paie de la TVA sur une taxe ce qui alourdit encore plus son impact !

Capital restant dû



L'endettement de Valor3e

Après une mobilisation importante des financements bancaires pour construire et mettre en place ses équipements, **Valor3e** poursuit son désendettement. Après une phase plus active avec des remboursements anticipés faits en 2017, **Valor3e** suit désormais les échéanciers mis en place.

Contractée avec des taux fixes pour 3 emprunts sur 4, la dette du syndicat ne présente pas de danger particulier puisqu'elle est totalement prévisible. Le 4^e emprunt est à taux variable et peut être renégocié à tout moment sans pénalité ce qui permet d'optimiser son coût. L'ensemble des prêts est contracté avec des établissements bancaires français et mutualistes.

Les marchés publics

L'année 2021 a vu le renouvellement de plusieurs marchés tels que l'exploitation de Saint-Germain-sur-Moine, le traitement des refus de tri-compostage de Bourgneuf-en-Mauges, les contrôles périodiques ou encore les analyses des eaux et des composts.

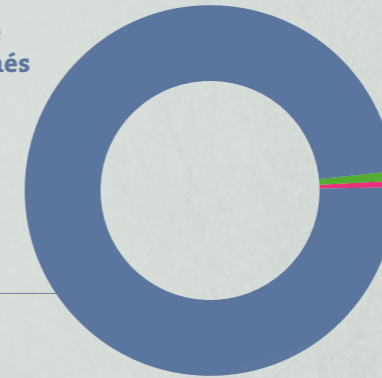
Deux marchés de prestations intellectuelles ont été conclus pour accompagner **Valor3e** dans son étude

sur les transferts de compétences et la passation du nouveau marché d'exploitation de l'usine de Bourgneuf-en-Mauges.

Au global, **Valor3e** travaille avec 9 prestataires différents pour ses 16 marchés publics de traitement, de tri et de transfert/transport.

Typologie des marchés

Marché fournitures de biens et de services
8 633 693 €



Marché d'équipements et de travaux
63 546 €

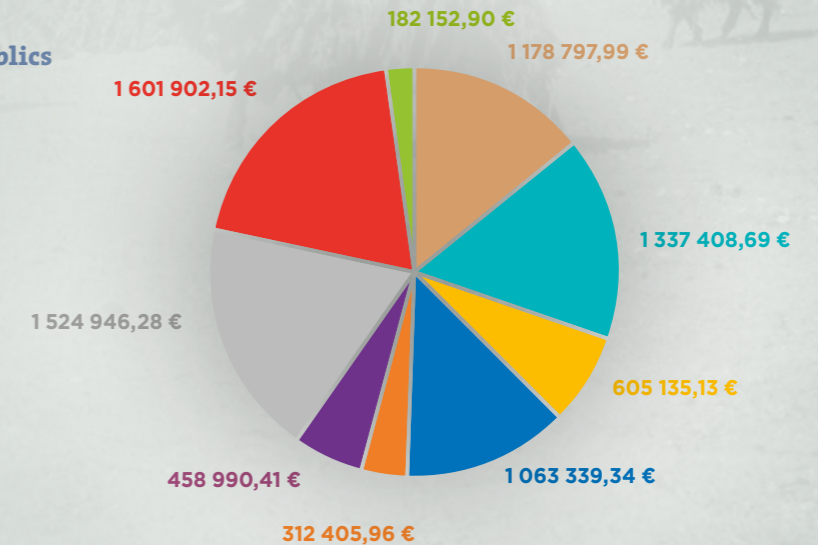
Marché prestations intellectuelles
46 565 €

+ LE SAVIEZ-VOUS ?

En 2022, le renouvellement de l'exploitation de l'usine de Bourgneuf-en-Mauges est prévu. À lui seul, ce marché permet de traiter un peu plus de la moitié des tonnages d'ordures ménagères résiduelles de **Valor3e**.

Répartition des marchés publics selon les prestataires

- AGIREC
- ALCEA
- ARC EN CIEL 2034
- BRANGEON ENVIRONNEMENT
- BRANGEON RECYCLAGE
- BRANGEON TRANSPORTS
- COVED
- GRANDJOUAN SACO
- OVIVE



LES DÉCHETS TRAITÉS EN 2021



Valor3e assure le traitement des ordures ménagères résiduelles et des déchets ménagers recyclables. Mais à côté de ces deux filières de traitement et de valorisation, le service public de gestion des déchets ménagers c'est aussi de nombreux autres déchets collectés via les déchetteries et les points d'apports volontaires.

Pour 2020 chaque habitant a généré 542 Kg et en 2021 la production de déchets s'élève à 574 kg par habitant.

Le tonnage global d'ordures ménagères résiduelles ne baisse plus depuis 3 ans car les habitants deviennent de plus en plus nombreux sur le territoire ce qui augmente le volume total !

Depuis de nombreuses années, on assiste à une évolution de la répartition des tonnages entre les différents types de déchets. Les ordures ménagères résiduelles passent de 165 Kg/hab en 2010 à 119 Kg/hab en 2021, soit une baisse de 46 Kg en 11 ans !

Les déchets ménagers recyclables ont fait le chemin inverse preuve que le geste de tri est entré dans les habitudes. Entre 2020 et 2021 le tonnage global de déchets ménagers recyclables a augmenté de 4%.

Les données de Valor3e en 2021 :



Le poids des déchets par habitant par filière

ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES (TONNAGES COLLECTÉS)



DÉCHETS MÉNAGERS RECYCLABLES (TONNAGES EXPÉDIÉS)



CA AGGLOMÉRATION DU CHOLETAIS

CA CLISSON, SÈVRE MAINE AGGLO

CC SÈVRE & LOIRE

CA MAUGES COMMUNAUTÉ

LES DÉCHETS TRAITÉS EN 2021

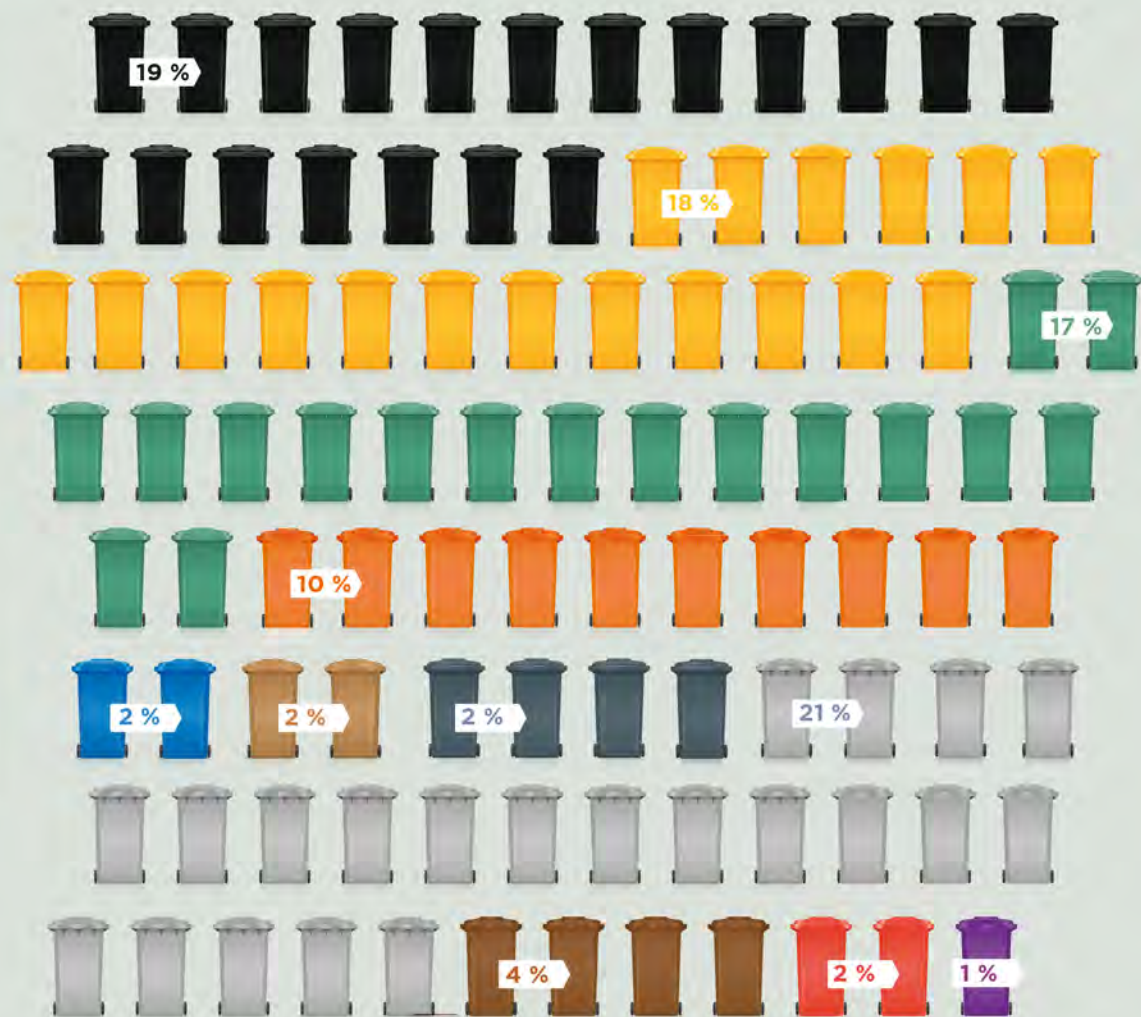
Les types de déchets traités par habitant

En 2021, **un habitant de Valor3e a produit 594 Kg de déchets** tous types de déchets confondus. Si l'on ramène cela à 100 poubelles, cela représente la production suivante :

594 kg/Hab

LÉGENDE

-  Ordures ménagères résiduelles
-  Déchets ménagers recyclables
-  Déchets verts
-  Tout-venant
-  Déchets d'équipements électroniques et électriques
-  Cartons de déchetterie
-  Mobilier
-  Gravats
-  Bois traités et non traités
-  Ferraille
-  Autres déchets



LÉGENDE

-  Poubelle jaune : déchets ménagers recyclables
-  Poubelle noire : ordures ménagères résiduelles

LES DÉCHETS TRAITÉS EN 2021

Le bilan par matière par filière



Valorisation biologique

Traitement par compostage



Valorisation énergétique

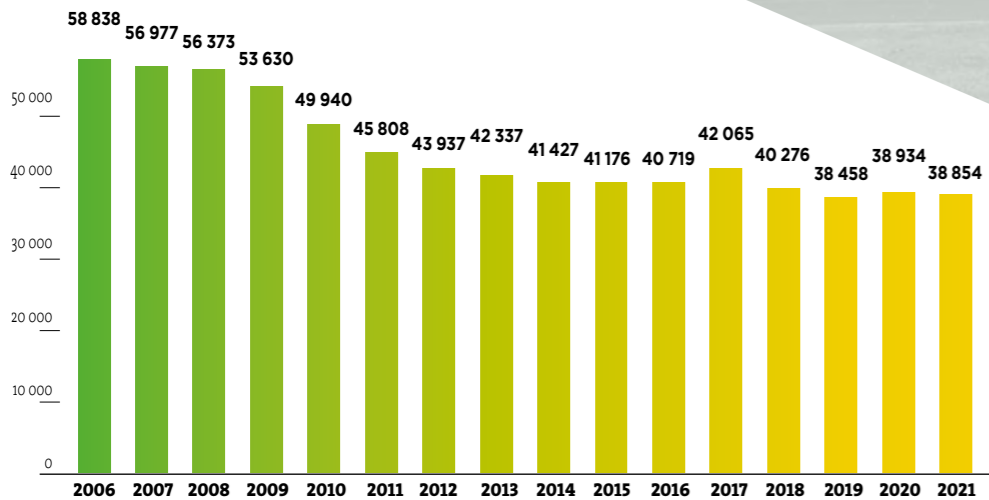
Traitement par incinération



Enfouissement



Les tonnages annuels



En 15 ans le volume total d'ordures ménagères a baissé de 20 000 tonnes ! Cela représente le poids de 50 TGV.



Valoriser biologiquement 1 kg d'ordures ménagères résiduelles génère encore 500g de refus qui sont enfouis.

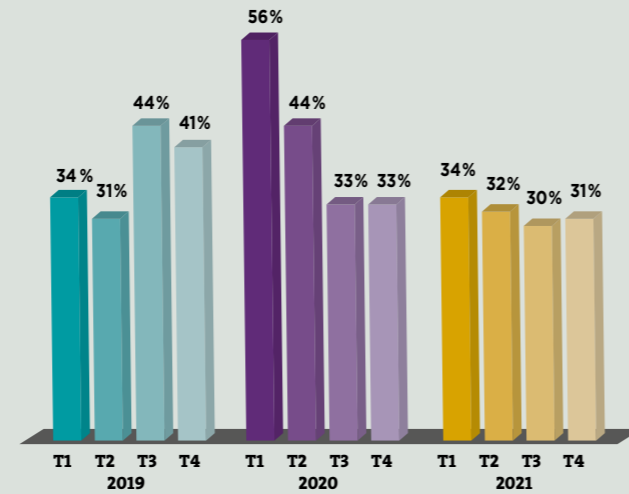
LES DÉCHETS TRAITÉS EN 2021

Les refus de tri de Valor3e par trimestre

Au cours des dernières années, Valor3e a travaillé à la réduction du taux de refus sur le centre de tri de Saint-Laurent-des-Autels.

Après une analyse fine des éléments présents dans les refus, Valor3e a mis en place de nombreuses actions pour tendre vers une diminution de la part de refus de tri. Des modifications ont donc été réalisées au niveau du process de tri. Les agents valoristes ont été formés pour assurer un contrôle qualité adapté aux exigences de reprise matière. Des actions de prévention ont été également réalisées auprès des habitants par les collectivités.

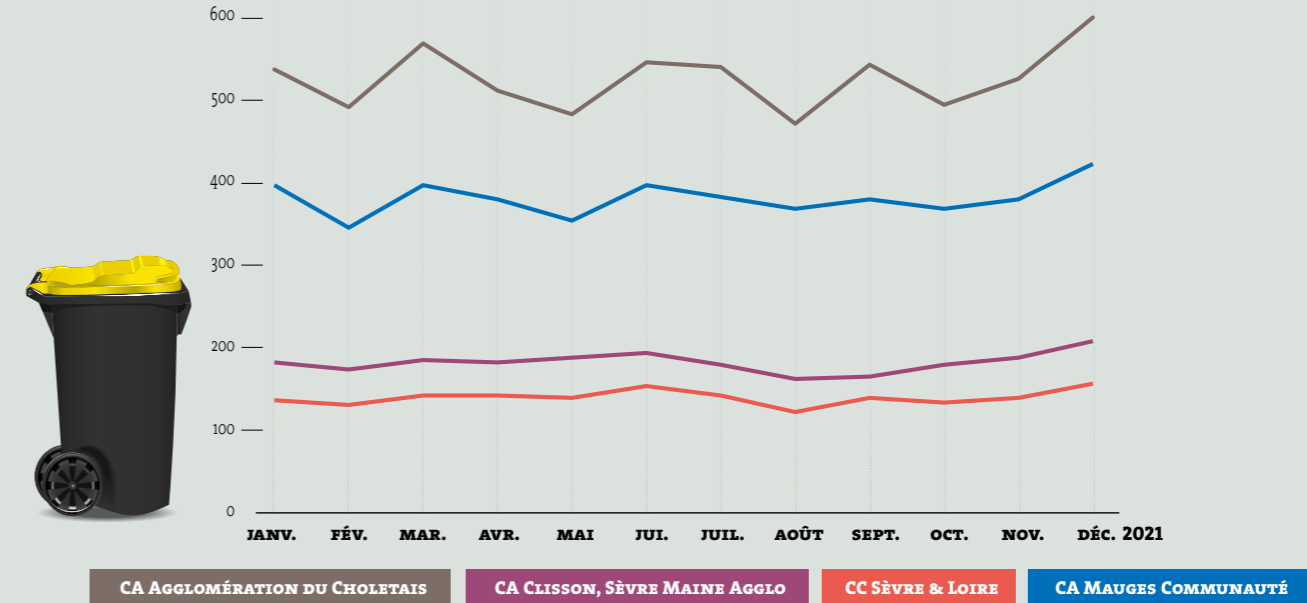
Évolution du taux de refus de tri sur Saint-Laurent-des-Autels de 2019 à 2021



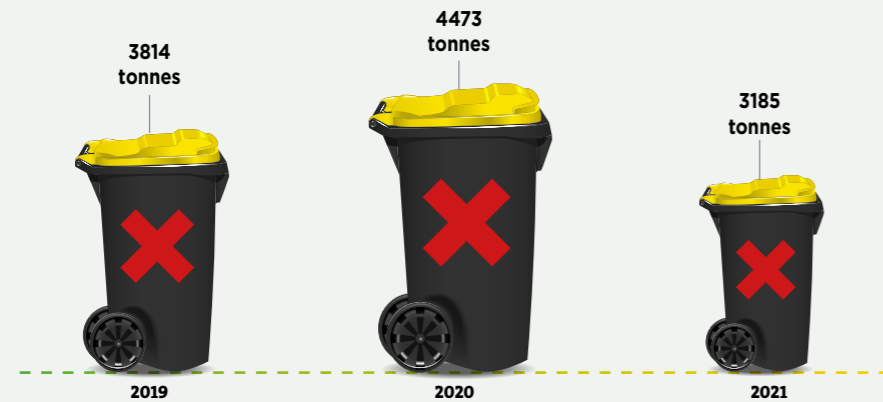
Avec une bonne gestion des apports et un contrôle opérationnel de rigueur, le taux de refus du centre de tri de Valor3e s'est stabilisé et est en moyenne à 32% sur l'année 2021.

Déchets ménagers recyclables

Le graphique ci-dessous présente les tonnages mensuels collectés :



L'évolution annuelle des refus de tri de Valor3e

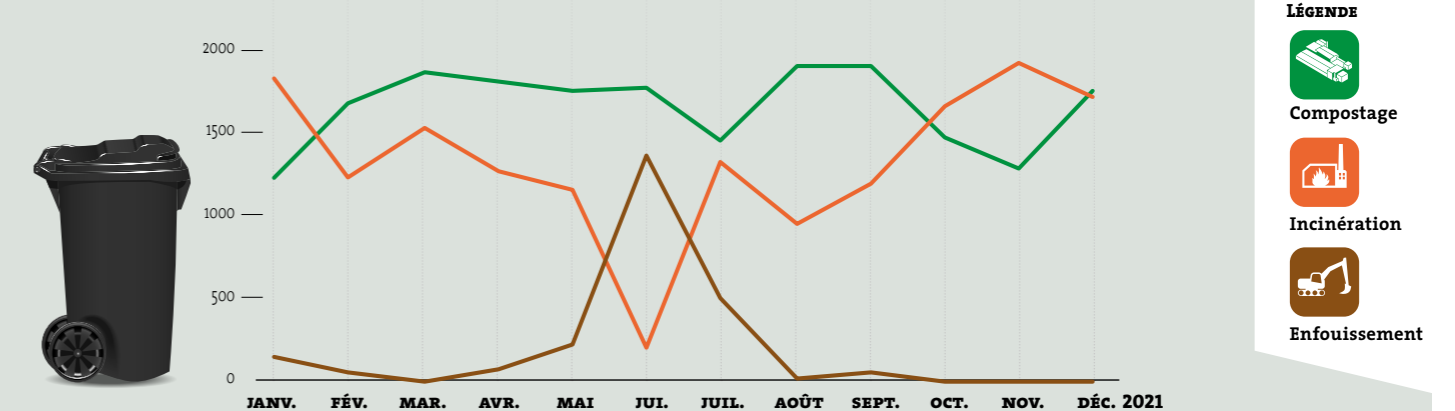


LE SAVIEZ-VOUS ?

Les tonnages de refus de tri de Valor3e ont diminué depuis 2019. Il y a eu une hausse des refus en 2020 marquée par la pandémie liée au COVID-19. Cependant, sur 3 ans les refus de tri ont baissé de 629 tonnes.

Ordures ménagères résiduelles

Le graphique ci-dessous présente les tonnages valorisés selon chaque mode de traitement :



LÉGENDE



Compostage



Incineration



Enfouissement

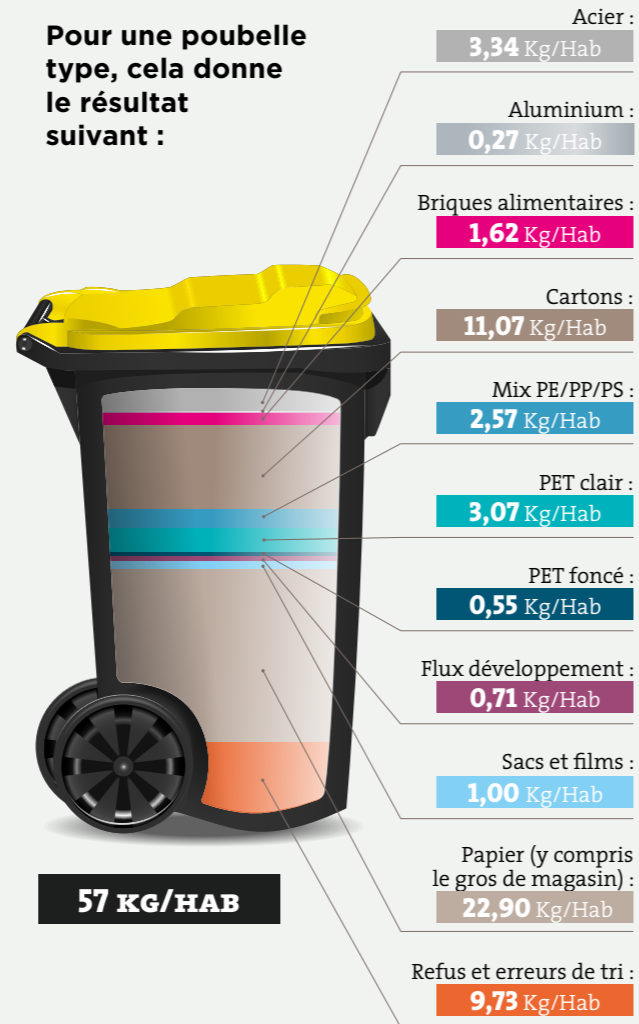
LES DÉCHETS TRAITÉS EN 2021

18 818 tonnes
de déchets recyclables,
cela permet de créer :



Déchets recyclables par habitant

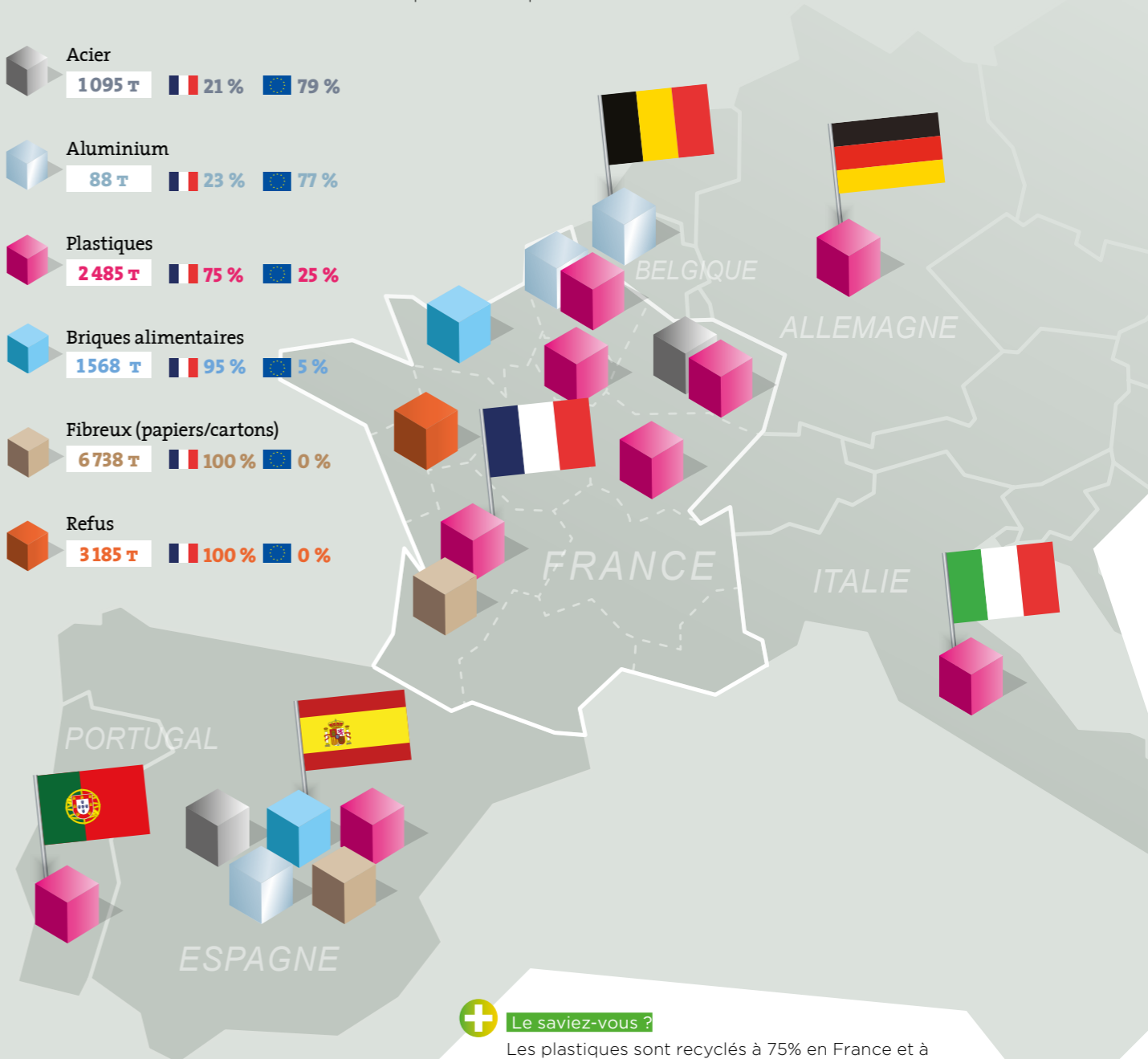
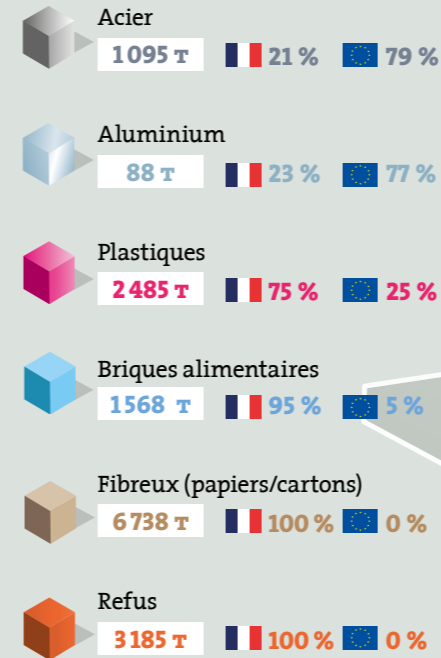
Pour une poubelle type, cela donne le résultat suivant :



+ Le saviez-vous ?

Les habitants de Valor3e trient 5,5kg de plus de déchets recyclables que la moyenne nationale qui est à 51,5kg

Une fois triés les matériaux sont traités en Europe. Voici la répartition :



+ Le saviez-vous ?

Les plastiques sont recyclés à 75% en France et à 25% en Europe. Pour recycler les matières triées, **Valor3e** n'exporte aucune tonne en dehors de l'Union Européenne.



Suivre nos actualités :



www.valor3e.fr

Valor3e

L'avenir de vos déchets commence
chez vous !

SYNDICAT MIXTE VALOR3E
ZI LA BERGERIE
1 RUE THOMAS EDISON
49 280 LA SÉGUINIÈRE

TEL 0 252 600 923
contact@valor3e.fr